

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2026-032/PR/MTFPS portant approbation du Budget Prévisionnel de l'Exercice 2026 de l'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP).

n° 2026-032/PR/MTFPS

Ministère

MINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGÉ DE LA FORMALISATION ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Date de publication

25 février 2026

Numéro JO

n° 02 du 29/01/2026

Date du numéro

29 janvier 2026

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISASLE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT
Vu La Constitution du 15 septembre 1992**VU** La loi n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution**VU** La Loi constitutionnelle n°192/AN/25/9ème L du 06/11/25 portant révision de la Constitution**VU** La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21/01/1998 portant sur la définition et la gestion des Établissements Publics**VU** La Loi n°203/AN/07/5ème L du 22/12/2007 portant création de l'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle**VU** Le Décret n°99-0078/PRE/MFEN du 08 juin 1999 portant sur la définition et la Gestion des établissements publics à caractère administratif**VU** Le Décret n°2001-0211/PRE/PM du 4 novembre 2001 relatif aux établissements publics à caractère administratif et réglant la période transitoire des entreprises publiques**VU** Le Décret n°2017-073/PRE/MTRA du 13 février 2017 portant organisation de l'ANEFIP**VU** Le Décret n°2015-0152/PR/MTRA du 18 mai 2015 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'ANEFIP**VU** Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre**VU** Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement**VU** Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères**VU** Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel**VU** Le Décret n°2025-082/PRE du 01 avril 2025 portant nomination du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Porte-Parole du Gouvernement**VU** Le Procès-Verbal du 04 Décembre 2025 du Conseil d'Administration d'ANEFIP

SUR Proposition du Ministre du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Décembre 2025.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le budget prévisionnel de l'exercice 2026 de l'ANEFIP s'établit comme suit

– Recette totale :590 720 000 DJF – Dépenses prévisionnelles :506
720 000 DJF – Dépenses d'investissement :84 000 000 DJF

Article 2

Le présent Arrêté prendra effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 20 Janvier 2026

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH